

## CONCLUSION

Le CSMM a conscience de présenter en urgence une contribution très imparfaite eu égard à la brièveté du délai qui lui était imparti pour formuler un avis, mais aussi du fait de l'extrême complexité des problématiques soulevées et du foisonnement des propositions issues des quatre groupes de travail ainsi, dans certains cas, que de leur ambiguïté.

Malgré ces limites, les conseils à vocation maritime et portuaire qui se sont prononcés dans l'avis qui précède sur le Grenelle de la mer considèrent que leur voix doit se faire entendre avec force. En effet ces conseils sont riches de l'expérience et des préoccupations des professionnels de la mer qu'ils représentent. Ils expriment le point de vue d'acteurs qui non seulement aiment la mer, mais en vivent.

La stratégie maritime à mettre en oeuvre ne peut être définie de façon dogmatique et isolée.

Elle doit nécessairement prendre en compte l'environnement international, en particulier européen. Elle doit être intégrée et plurielle, et respecter comme également légitimes les différentes composantes du développement durable: écologique, sociale et économique. Elle doit à la fois apporter des réponses immédiates et intégrer des éléments de moyen et long terme, y compris en essayant d'anticiper ce que seront les enjeux du futur.

La nécessité d'une stratégie de développement durable en mer comme à terre est d'autant plus forte qu'il s'agit d'apporter une réponse appropriée et rapide aux inquiétudes que suscitent :

- l'accentuation des tensions et des convoitises dont fait l'objet l'espace maritime littoral,
- les risques de déséquilibre, notamment le réchauffement climatique et ses conséquences,
  
- l'intensification de l'activité maritime de toute nature, non seulement le long des côtes mais aussi en haute en mer,
- les menaces pour l'environnement maritime liées à certaines pratiques,
- la raréfaction de la ressource halieutique.<sup>1</sup>

Pour sa part, le CSMM souscrit à la démarche du Grenelle de la mer et approuve très largement les orientations qui se dégagent de la consultation <sup>2</sup>engagée. Il exprime le souhait d'une volonté politique durable pour la mise en oeuvre d'une stratégie maritime à l'élaboration de laquelle il est prêt à contribuer.

---

1 Le domaine des pêches n'a pas été expressément abordé dans la synthèse mais il est évidemment d'une importance majeure.

2 Le CSMM a approuvé plus des trois quart des 591 propositions du Grenelle de la mer. Pour les autres, il a souhaité le plus souvent des clarifications.